



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14^e séance du mardi 16 février 2021

Présidence de M^{me} Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M^{me} Sara Gnoni et consorts : « *Feux d'artifices : au-delà de l'émerveillement, n'est-il pas temps de se poser les bonnes questions ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

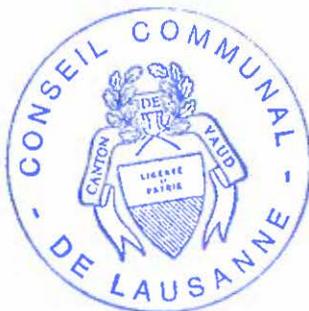
et adopte

la résolution de M. Vincent Rossi disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité explore pour ses événements festifs les possibilités offertes par les fabricants de pyrotechnie quant aux fusées biodégradables et sans émissions toxiques »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi seize février deux mille vingt-et-un.

La présidente :



Le secrétaire :